

SARL A K MULLER FRANCE

10 avenue du Gué Langlois

77600 BUSSY ST MARTIN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

"Comptes conformes à ceux approuvés
par l'Assemblée générale du 21 mars 2023"

le 31/03/2023



Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF IMMOBILISE	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	74 175,26	57 066,85	17 108,41	30 777,79
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 625,00		9 625,00	9 625,00
	TOTAL (II)	83 800,26	57 066,85	26 733,41	40 402,79
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	594 068,21	66 109,69	527 958,52	522 127,71
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	393 900,72	44 107,72	349 793,00	431 192,42
	Autres créances	9 493,40		9 493,40	11 992,53
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	563 501,16		563 501,16	482 064,27
	Charges constatées d'avance	9 043,36		9 043,36	9 546,89
	TOTAL (III)	1 570 006,85	110 217,41	1 459 789,44	1 456 923,82
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 653 807,11	167 284,26	1 486 522,85	1 497 326,61

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

9 625,00

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	16 000,00	16 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 600,49	1 600,49
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	383 301,97	383 301,97
	Report à nouveau	614 392,86	537 312,00
	Résultat de l'exercice	288 776,96	277 080,86
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 304 072,28	1 215 295,32
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 385,75	101 121,63
	Dettes fiscales et sociales	103 532,16	167 324,17
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 532,66	13 585,49
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	182 450,57	282 031,29
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 486 522,85	1 497 326,61
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	288 776,96	277 080,86
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	182 450,57	282 031,29
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

A.K MÜLLER France
Sarl au capital de 16.000€

Siège social : ZAE du Gué Langlois
10, avenue du Gué Langlois
77600 BUSSY SAINT MARTIN

RCS MEAUX 342 369 675
SIRET 342 369 675 00034

PROCES VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt trois,
Le 21 mars,
A dix heures,

La Société de droit allemand A.u.K MÜLLER GmbH und Co KG, dont le siège social est Dresdener Str. 162 à D-40595 DÜSSELDORF (Allemagne), représentée par son gérant Monsieur Dieter RIEDEL, Associée Unique de la Société A.K.MÜLLER France, société à responsabilité limitée au capital de 16.000,00 Euros, divisé en 1.000 parts de 16 Euros chacune, s'est rendue au siège social de la société.

Monsieur Pascal DI COSIMO préside la séance en sa qualité de Gérant non associé de la Société. Le Gérant a mis à la disposition de l'Associée Unique :

- les statuts de la société ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire arrêtés au 31 décembre 2022;
- le texte des décisions soumises à son approbation.

Monsieur Dieter RIEDEL représentant l'Associée Unique, après avoir pris connaissance des éléments fournis par la gérance :

1) Rappelle qu'aux termes de l'article L 223-1 du code du commerce, l'Associée Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'Assemblée des Associés.

2) Adopte les décisions suivantes :

Première décision

L'Associée Unique approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils ont été présentés par la gérance.

En conséquence, l'Associée Unique donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.



Deuxième décision

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de 288 776,96 Euros de la façon suivante :

- report à nouveau : 288 776,96 Euros
- dividendes : 0,00 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 16 000,00 Euros
- Réserve légale : 1 600,49 Euros
- Autres réserves : 383 301,97 Euros
- Report à nouveau : 903 169,82 Euros

Situation nette : 1 304 072,28 Euros

L'Associée Unique reconnaît, en conformité avec les dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années ventilé dans le tableau ci-dessous :

Exercice clos le	Distribution globale	Eligibles à l'abattement
31.12. 2021	200 000 €	200 000
31.12. 2020	600 000 €	600 000
31.12. 2019	Aucun	Aucun

Troisième décision

L'Associée Unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la convention.

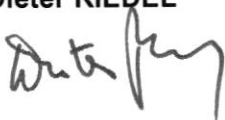
Quatrième décision

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures.

De tout ce qui précède, l'Associée Unique a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par lui-même et le Gérant.

Pour l'Associée Unique
M. Dieter RIEDEL



Le Gérant non associé
M. Pascal Di Cosimo



A.K MÜLLER France
Sarl au capital de 16.000€

Siège social : ZAE du Gué Langlois
10, avenue du Gué Langlois
77600 BUSSY SAINT MARTIN

RCS MEAUX 342 369 675
SIRET 342 369 675 00034

PROCES VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
SUR UNE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES EXCEPTIONNELLE

L'an deux mil vingt trois,
Le 1^{er} Juin,
A dix heures,

La Société de droit allemand A.u.K MÜLLER GmbH und Co KG, dont le siège social est Dresdener Str. 162 à D-40595 DÜSSELDORF (Allemagne), représentée par son gérant Monsieur Dieter RIEDEL, Associée Unique de la Société A.K.MÜLLER France, société à responsabilité limitée au capital de 16.000,00 Euros, divisé en 1.000 parts de 16 Euros chacune, s'est rendue au siège social de la société.

Monsieur Pascal DI COSIMO préside la séance en sa qualité de Gérant non associé de la Société. Le Gérant a mis à la disposition de l'Associée Unique :

- les statuts de la société ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire arrêtés au 31 décembre 2022;
- le texte des décisions soumises à son approbation.

Monsieur Dieter RIEDEL représentant l'Associée Unique, après avoir pris connaissance des éléments fournis par la gérance :

1) Rappelle qu'aux termes de l'article L 223-1 du code du commerce, l'Associée Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'Assemblée des Associés.

2) Adopte la décision suivante :

Première décision

L'Associée Unique décide d'une distribution exceptionnelle de dividendes à hauteur de 200.000 €, prélevés sur le report à nouveau.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	16 000,00 Euros
- Réserve légale :	1 600,49 Euros
- Autres réserves :	383 301,97 Euros

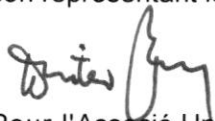


- Report à nouveau : 703 169,82 Euros

Situation nette : 1 104 072,28 Euros

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

De tout ce qui précède, l'Associée Unique a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par son représentant légal et par son Gérant.



Pour l'Associé Unique
M. Dieter RIEDEL

Le Gérant non associé
M. Pascal Di Cosimo



Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 486 523** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 192 308** euros
 - un total charges de **1 903 531** euros
 - dégage un résultat de **288 777** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SARL A K MULLER FRANCE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 486 523** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 192 308** euros et un total **charges** de **1 903 531** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **288 777** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	13 799,53					13 799,53
	Matériel de transport	51 318,00				15 618,00	35 700,00
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 920,73		755,00			24 675,73
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 038,26		755,00		15 618,00	74 175,26
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 625,00					9 625,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 625,00					9 625,00
TOTAL		98 663,26		755,00		15 618,00	83 800,26

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	11 939,05	1 155,21		13 094,26
Matériel de transport	31 898,60	10 011,98	15 110,58	26 800,00
Matériel de bureau, mobilier	14 422,82	2 749,77		17 172,59
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 260,47	13 916,96	15 110,58	57 066,85
TOTAL	58 260,47	13 916,96	15 110,58	57 066,85

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	66 203,06		93,37	66 109,69
	Sur comptes clients	44 582,50	567,18	1 041,96	44 107,72
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	110 785,56	567,18	1 135,33	110 217,41
TOTAL GENERAL		110 785,56	567,18	1 135,33	110 217,41
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			567,18	1 135,33	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 625,00	9 625,00	
	Clients douteux ou litigieux	52 797,15	52 797,15	
	Autres créances clients	341 103,57	341 103,57	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 424,03	6 424,03	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	407,00	407,00	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 662,37	2 662,37	
	Charges constatées d'avances	9 043,36	9 043,36	
	TOTAL DES CREANCES	422 062,48	422 062,48	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	73 385,75	73 385,75		
	Personnel et comptes rattachés	45 465,01	45 465,01		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 961,15	27 961,15		
	Impôts sur les bénéfices	2 269,00	2 269,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 963,00	22 963,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 874,00	4 874,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	5 532,66	5 532,66		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	182 450,57	182 450,57		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Stocks et En-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	594 068,21	588 330,77	5 737,44	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	594 068,21	588 330,77	5 737,44	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		2 642
Autres créances		2 642
AVOIR NON ENCORE REÇU	2 235	
CVAE À PAYER	407	



Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		82 862
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 047
<i>FOURNISSEURS FA NON PARVENUES</i>	<i>15 047</i>	
Dettes fiscales et sociales		67 034
<i>DETTE PROVISIO. POUR CONGÉS</i>	<i>6 713</i>	
<i>PERSONNEL AUT. CHARGES À PAYER</i>	<i>37 627</i>	
<i>Taxe d'apprentissage libératoire</i>	<i>200</i>	
<i>ORGAN SOCIAUX CHARGES À PAYER</i>	<i>2 129</i>	
<i>C/S SUR PRIME À PAYER</i>	<i>16 721</i>	
<i>T.V.T.S.</i>	<i>3 645</i>	
Autres dettes		780
<i>AVOIR CLIENTS À ÉTABLIR</i>	<i>780</i>	



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 043	9 043
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 043

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	16,0000	16 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	16,0000	16 000,00



Annexe libre

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
67 ans	moins d'un an	
65 à 66 ans	1 à 2 ans	
60 à 64 ans	3 à 7 ans	
55 à 59 ans	8 à 12 ans	43 650 €
45 à 54 ans	13 à 22 ans	
35 à 44 ans	23 à 32 ans	4 768 €
moins de 35 ans	plus de 32 ans	585 €
Engagement total		49 003 €

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 1,6 %
- taux d'actualisation 2%
- taux de charge 45%